

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1749**9 décembre 2002****SOMMAIRE**

Aerophoto, S.à r.l., Bergem	83935	Fintex S.A., Luxembourg	83907
Altawin S.A., Luxembourg	83947	Galor Holding S.A., Luxembourg	83938
Am Stall, S.à r.l., Rodenbourg	83913	(La) Générale d'Investissement et de Gestion S.A., Luxembourg	83927
AOL Europe S.A., Luxembourg	83909	Giori S.A., Luxembourg	83949
Aravis Investissements S.A., Luxembourg	83928	Gladys S.A.H., Luxembourg	83936
Ari International S.A., Luxembourg	83929	Goron S.A., Luxembourg	83936
Ari International S.A., Luxembourg	83934	Huyan S.A., Luxembourg	83934
Ashantis S.A., Luxembourg	83909	I.N.S. S.A., Inter Nettoyage Services, Luxem- bourg	83948
Aube Invest S.A.H., Luxembourg	83938	Immobilière Even, S.à r.l., Roodt-sur-Syre	83909
Aube Invest S.A.H., Luxembourg	83938	Immobilière Nevada, S.à r.l., Luxembourg	83935
Black & Decker International Holdings B.V., S.à r.l., Amsterdam, Pays-Bas	83924	Immofin Lux S.A., Luxembourg	83913
Black & Decker International Holdings B.V., S.à r.l., Amsterdam, Pays-Bas	83924	Iniziativa Piemonte Luxembourg S.A., Luxem- bourg	83908
Black & Decker International Holdings B.V., S.à r.l., Amsterdam, Pays-Bas	83924	Interprof A.G., Luxembourg	83940
C.F.F. S.A., Luxembourg	83910	ISC Investors In Sapient and Cuneo S.A., Luxem- bourg	83923
C.F.F. S.A., Luxembourg	83910	ISC Investors In Sapient and Cuneo S.A., Luxem- bourg	83931
Cannizaro S.A.	83928	Konatra, S.à r.l., Schengen	83948
Cannizaro S.A.	83928	Kourou S.A., Luxembourg	83927
Cannizaro S.A.	83928	Latincom S.A.H., Luxembourg	83945
Chemical Project Investments S.A., Luxembourg	83926	Latinvest S.A.H., Luxembourg	83942
Chemical Project Investments S.A., Luxembourg	83926	Lauza S.A., Luxembourg	83952
Chemical Project Investments S.A., Luxembourg	83927	Lauza S.A., Luxembourg	83952
Chemical Project Investments S.A., Luxembourg	83931	Localux S.A., Luxembourg	83935
Chemical Project Investments S.A., Luxembourg	83931	Paix Investissements S.A.H., Luxembourg	83922
Clarina Holding, S.à r.l., Luxembourg	83945	Panta S.A., Luxembourg	83909
CO.GEA, S.à r.l., Luxembourg	83907	Petrus International S.A., Luxembourg	83911
Covad Europe, S.à r.l., Luxembourg	83913	Pirelli & C. Luxembourg S.A., Luxembourg	83929
Dahm Logistik AG, Wintrange	83913	Pirelli Finance (Luxembourg) S.A., Luxembourg	83910
EBL, European Business Logistics S.A., Mamer ...	83913	(01) Pliroforiki International S.A., Luxembourg ..	83910
Even & Hertert Promotions, S.à r.l., Roodt-sur- Syre	83909	Presidi International Holding S.A., Luxembourg ..	83908
Exclusif International S.A., Luxembourg	83938	ProLogis France III, S.à r.l., Luxembourg	83946
Executive Lodge S.A., Luxembourg	83908	ProLogis France III, S.à r.l., Luxembourg	83946
Eyes Screen S.A., Luxembourg	83923	ProLogis France IV, S.à r.l., Luxembourg	83944
Eyes Screen S.A., Luxembourg	83923	ProLogis France IV, S.à r.l., Luxembourg	83944
Fiduciaire Baker & Norton S.A., Luxembourg	83919	ProLogis France X, S.à r.l., Luxembourg	83936
Fininvest Quarta, S.à r.l., Luxembourg	83907	ProLogis France X, S.à r.l., Luxembourg	83936
Fintex S.A., Luxembourg	83907		

ProLogis France XVI, S.à r.l., Luxembourg	83942	Sharki Holding S.A., Luxembourg	83932
ProLogis France XVI, S.à r.l., Luxembourg	83942	SNA & Associés S.A., Luxembourg	83940
ProLogis France XVIII, S.à r.l., Luxembourg	83948	SOFINET INT'L, Société Financière à l'Etranger Int'l S.A.H., Luxembourg	83911
ProLogis France XVIII, S.à r.l., Luxembourg	83948	Société Internationale de Recherches Techni- ques (SIRTEC) S.A.H., Luxembourg	83911
ProLogis France XXIII, S.à r.l., Luxembourg	83951	Soparassur S.A., Luxembourg	83908
ProLogis France XXIII, S.à r.l., Luxembourg	83951	Sovem, S.à r.l., Luxembourg	83935
ProLogis France XXV, S.à r.l., Luxembourg	83950	Steno, S.à r.l., Luxembourg	83907
ProLogis France XXV, S.à r.l., Luxembourg	83950	Ticara Holding S.A., Luxembourg	83947
ProLogis Germany, S.à r.l., Luxembourg	83941	Triwo Luxembourg, G.m.b.H., Wecker	83913
ProLogis Germany, S.à r.l., Luxembourg	83941	Tyco International Group S.A., Luxembourg	83912
ProLogis Netherlands II, S.à r.l., Luxembourg	83932	Tyco International Group S.A., Luxembourg	83912
ProLogis Netherlands II, S.à r.l., Luxembourg	83932	Tyco International Group S.A., Luxembourg	83912
ProLogis Netherlands XIII, S.à r.l., Luxembourg	83939	Venital S.A., Luxembourg	83929
ProLogis Netherlands XIII, S.à r.l., Luxembourg	83939	Venital S.A., Luxembourg	83930
(La) Provencale, S.à r.l., Leudelange	83935	Welsford International Holding S.A., Luxembourg	83906
Quarx Development S.A.H., Strassen	83928	Welsford International Holding S.A., Luxembourg	83906
Red & White S.A., Luxembourg	83908	Whiz International S.A., Luxembourg	83914
Riskinvest Holding S.A., Luxembourg	83925	Wiland S.A., Luxembourg	83925
S.I.E.P. S.A., Sensor International Environmental Protection S.A., Luxembourg	83922	Wiland S.A., Luxembourg	83931
Shark S.A., Luxembourg	83934	Winco Technologies S.A., Luxembourg	83910
Shark S.A., Luxembourg	83934		
Sharki Holding S.A., Luxembourg	83932		

WELSFORD INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 47.854.

Le bilan de la société au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 62, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2002.

Pour la société
Un mandataire
Signatures

(83679/595/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

WELSFORD INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 47.854.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale ordinaire du 23 octobre 2002

- L'assemblée approuve les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
- L'assemblée donne décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 31 décembre 2001.
- L'assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de la société CORPORATE COUNSELORS LTD ayant son siège social au P.O. Box 3175, Road Town à Tortola, British Virgin Islands, de la société CORPORATE MANAGEMENT CORP. ayant son siège social au P.O. Box 3175, Road Town à Tortola, British Virgin Islands et la société CORPORATE ADVISORY SERVICES LTD ayant son siège social au P.O. Box 3175, Road Town à Tortola, British Virgin Islands. Lex Benoy, demeurant au 13, rue Jean Bertholet à L-1233 Luxembourg, est réélu au poste de commissaire aux comptes. Ces mandats prendront fin au cours de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2002.
- L'assemblée décide de ne pas dissoudre la société.

Luxembourg, le 23 octobre 2002.

Pour extrait conforme
Pour la société
Un mandataire
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 62, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83680/595/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

FINTEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 60.671.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 61, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société FINTEX S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(83375/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

FINTEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 60.671.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 61, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société FINTEX S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(83376/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

CO.GEA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2002, vol. 576, fol. 19, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société CO.GEA, S.à r.l.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(83372/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

STENO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 32.628.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2002, vol. 576, fol. 19, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société STENO, S.à r.l.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(83373/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

FINIMVEST QUARTA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 32.541.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2002, vol. 576, fol. 19, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société FINIMVEST QUARTA, S.à r.l.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(83374/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

RED & WHITE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 48.232.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 61, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société RED & WHITE S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(83377/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

EXECUTIVE LODGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 63.166.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 61, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société EXECUTIVE LODGE S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(83378/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

SOPARASSUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 40.436.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 61, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société SOPARASSUR S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(83379/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

INIZIATIVA PIEMONTE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 52.487.

Le bilan au 31 mai 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 61, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société INIZIATIVA PIEMONTE LUXEMBOURG S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(83380/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

PRESIDI INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 43.302.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 61, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société PRESIDI INTERNATIONAL HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(83381/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

ASHANTIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 53.752.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 61, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société ASHANTIS S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(83382/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

EVEN & HERTERT PROMOTIONS, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6914 Roodt-sur-Syre, 36, rue d'Olingen.
R. C. Luxembourg B 41.193.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 62, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(83383/799/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

IMMOBILIERE EVEN, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6914 Roodt-sur-Syre, 36, rue d'Olingen.
R. C. Luxembourg B 41.193.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 62, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(83384/799/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

PANTA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 65.871.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 62, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Il résulte de l'Assemblée Générale du 2 septembre 2002, que la société CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée ayant son siège social au 50, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, a été nommé commissaire aux comptes, en remplacement de FIDEI REVISION, Société à Responsabilité Limitée démissionnaire, son mandat prendra fin lors de la prochaine assemblée qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2002.

Signature.

(83385/799/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

AOL EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.
R. C. Luxembourg B 73.270.

Suite à la refonte des statuts de la Société effectuées lors de l'assemblée extraordinaire des actionnaires de la Société en date du 1^{er} février 2002, la Société est valablement engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux administrateurs ou par la signature conjointe ou individuelle des personnes à qui le Conseil d'Administration de la Société a délégué ce pouvoir de signature mais seulement dans les limites fixées par un tel pouvoir.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2002, vol. 576, fol. 56, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83421/253/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

C.F.F. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 64.719.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2002, vol. 576, fol. 40, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Signatures.

(83397/536/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

C.F.F. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 64.719.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2002, vol. 576, fol. 40, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Signatures.

(83398/536/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

01 PLIROFORIKI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 81.273.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 62, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2002.

Signature.

(83386/799/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

WINCO TECHNOLOGIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 65.379.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 62, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2002.

Signature.

(83390/799/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

PIRELLI FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 13, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 58.422.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 8 octobre 2002

Première résolution

Le Conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Luciano Gobbi de sa fonction d'administrateur, décide d'accepter cette démission. Le Conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Deuxième résolution

Le Conseil nomme comme nouvel administrateur, avec effet à partir du 8 octobre 2002, Monsieur Bernard Huppert né à Rentrisch (Allemagne) le 30 août 1952 demeurant à Reinach (Suisse), son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

PIRELLI FINANCE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 65, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83428/024/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

PETRUS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 55.363.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 5 mars 2002

- Les mandats d'Administrateur de Monsieur Jean-Paul Reiland, employé privé, demeurant au 24, rue Jean Engel, L-7793 Bissen, de Monsieur Alain Renard, employé privé, demeurant au 17, rue Eisenhower, L-8321 Olm, de Madame Françoise Dumont, employée privée, demeurant au 22, C. Aischdall, L-8480 Eischen, et de la société FINIM LIMITED 35-37, New Street, St. Helier, Jersey JE2 3RA, Channel Islands, sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

- Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTRÔLE S.A., Société Anonyme, 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est reconduit pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Fait à Luxembourg, le 5 mars 2002.

Certifié sincère et conforme
PETRUS INTERNATIONAL S.A.
Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 62, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83394/795/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

SOCIETE INTERNATIONALE DE RECHERCHES TECHNIQUES (SIRTEC) S.A.,

Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 17.549.

RECTIFICATIF

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 décembre 2001

- Veuillez lire sur l'extrait des résolutions non encore publié au Mémorial: «le capital social est converti en euros de sorte que le capital s'élèvera désormais à EUR 44.620,83 (quarante quatre mille six cent vingt euros et quatre-vingt-trois cents), représenté par 1.800 (mille huit cents) actions sans désignation de valeur nominale» en lieu et place de «le capital social est converti en euros de sorte que le capital s'élèvera désormais à EUR 44.620,83 (quarante quatre mille six cent vingt euros et quatre-vingt-trois cents), représenté par 1.000 (mille) actions sans désignation de valeur nominale»;

- Deux administrateurs sont autorisés à mettre en conformité les statuts avec les décisions prises ci-dessus, c'est-à-dire à corriger l'article 3 des statuts coordonnés non encore publiés au Mémorial et à procéder à leur publication.

Fait à Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Certifié sincère et conforme
SOCIETE INTERNATIONALE DE RECHERCHES TECHNIQUES (SIRTEC) S.A.
J.R. Bartolini / J.P. Reiland
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 62, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83396/795/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

SOFINET INT'L, SOCIETE FINANCIERE A L'ETRANGER INT'L S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 37.852.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 63, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 novembre 2002

L'Assemblée reconduit les mandats des administrateurs ainsi que celui du commissaire aux comptes pour une période venant à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 30 juin 2003.

Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour la société
Signature

(83446/506/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

TYCO INTERNATIONAL GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 6, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 63.939.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires
de la société tenue à Luxembourg le 6 novembre 2002*

L'assemblée a approuvé le bilan, le compte de pertes et profits arrêtés au 30 septembre 2001, ainsi que le rapport de gestion du conseil d'administration et le rapport du réviseur d'entreprises de la Société.

L'assemblée a décidé de reporter la perte de l'exercice clôturé le 30 septembre 2001 s'élevant à 5.017 USD à l'exercice suivant.

L'assemblée a donné pleine et entière décharge (quitus) à chacun des membres du conseil d'administration et au réviseur d'entreprises de la Société pour l'exécution de leurs mandats respectifs pour la période couvrant l'exercice clos au 30 septembre 2001.

L'assemblée a décidé de renouveler les mandats des membres du conseil d'administration et celui du réviseur d'entreprises de la Société, cela jusqu'à la tenue de l'assemblée générale des actionnaires qui statuera sur l'exercice clôturé au 30 septembre 2003.

Pour publication et réquisition

TYCO INTERNATIONAL GROUP S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2002, vol. 576, fol. 56, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83401/253/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

TYCO INTERNATIONAL GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 6, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 63.939.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration
de la société tenue le 6 novembre 2002 à Luxembourg*

Conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société datant du 6 novembre 2002, le conseil d'administration de la Société a décidé de renouveler la délégation journalière de la Société à:

- Monsieur Kevin Francis O'Kelly-Lynch, general manager, demeurant en Irlande, et

- Monsieur Michelangelo Stefani, deputy group counsel, demeurant en Belgique,

avec pouvoir d'engager valablement la Société par leur signature individuelle, et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes annuels clos au 30 septembre 2003:

La composition du conseil d'administration est la suivante:

- Monsieur Michelangelo Stefani, administrateur-délégué, demeurant en Belgique,

- Monsieur Alastair Macgowan, administrateur, demeurant à Luxembourg, et

- Monsieur Kevin Francis O'Kelly-Lynch, administrateur-délégué, demeurant en Irlande.

Pour publication et réquisition

TYCO INTERNATIONAL GROUP S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2002, vol. 576, fol. 56, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83402/253/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

TYCO INTERNATIONAL GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 6, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 63.939.

En application de l'article 316 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée, la Société est exemptée d'établir des comptes consolidés et elle dépose les comptes consolidés, le rapport consolidé de gestion et le rapport de la personne chargée du contrôle de ces comptes pour l'exercice 2001 de son ultime parent:

TYCO INTERNATIONAL LTD.

The Zurich Centre 2nd, Floor

90, Pitts Bay Road

Pembroke HM 08

Bermuda

Pour publication et réquisition

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2002, vol. 576, fol. 56, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83403/253/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

AM STALL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6955 Rodenbourg, 1, rue de Wormeldange.
R. C. Luxembourg B 81.505.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2002, vol. 576, fol. 58, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(83404/720/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

TRIWO LUXEMBOURG, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6868 Wecker, 18, Duchscherstrooss.
R. C. Luxembourg B 61.458.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2002, vol. 576, fol. 58, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(83406/720/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

DAHM LOGISTIK AG, Société Anonyme.

Siège social: L-5495 Wintrange, 6, route du Vin.
R. C. Luxembourg B 83.984.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2002, vol. 576, fol. 58, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(83409/720/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

IMMOFIN LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 56.495.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2002, vol. 576, fol. 58, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(83410/720/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

EBL, EUROPEAN BUSINESS LOGISTICS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8245 Mamer, 25, rue de la Libération.
R. C. Luxembourg B 72.927.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2002, vol. 576, fol. 49, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(83411/720/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

COVAD EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.
R. C. Luxembourg B 74.345.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2002, vol. 576, fol. 56, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Signature.

(83420/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

WHIZ INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.
Registered office: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

—
STATUTES

In the year two thousand and two, on the twelfth day of November.
Before Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared

1.- LANNAGE S.A., a «société anonyme», established and having its registered office in 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg (R.C. Luxembourg, section B number 63130);

here represented by: Mr Gabor Kacsoh, private employee, with professional address in Luxembourg,
by virtue of a proxy given in Luxembourg, on November 12th, 2002.

2. VALON S.A., a «société anonyme», established and having its registered office in 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg (R.C. Luxembourg, section B number 63143);

here represented by: Mrs. Catherine Day-Royemans, private employee, with professional address in Luxembourg,
by virtue of a proxy given in Luxembourg, on November 12, 2002.

The prenamed proxies, after having been signed *ne varietur* by all the appearing persons and the undersigned notary, will remain attached to the present deed, to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing persons, acting in their prenamed capacities, have requested the undersigned notary, to draw up the following Articles of Incorporation of a «société anonyme», which the prenamed parties intend to organize among themselves.

Art. 1. There is hereby formed a corporation (société anonyme) under the name of WHIZ INTERNATIONAL S.A. The registered office is established in Luxembourg.

If extraordinary events of a political, economic or social character, likely to impair normal activity at the registered office or easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the corporation which, notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg corporation.

The corporation is established for an unlimited period.

Art. 2. The object of the corporation is the taking of participating interests, in whatsoever form, in other, either Luxembourg or foreign companies, and the management, control and development of such participating interests.

The corporation may in particular acquire real estate and all types of transferable securities, either by way of contribution, subscription, option, purchase or otherwise, as well as realise them by sale, transfer, exchange or otherwise.

The corporation may also acquire and manage all patents and other rights deriving from the patents or complementary thereto.

The corporation may borrow and grant any assistance, loan advance or guarantee to companies.

The company may also perform any transactions in real estate and in transferable securities, and may carry on any commercial, industrial and financial activity, which it may deem necessary and useful to the accomplishment of its purposes.

Art. 3. The corporate capital is fixed at four hundred fifty thousand Euro (450,000.- EUR) divided into four thousand five hundred (4,500) shares with a par value of hundred Euro (100.- EUR) each.

The shares may be registered or bearer shares, at the option of the holder, except those shares for which Law prescribes the registered form. The corporation's shares may be created, at the owner's option in certificates representing single shares or two or more shares.

Should the corporate share capital be increased, the rights attached to the new shares will be the same as those enjoyed by the old shares.

The corporate share capital may be increased from its present amount up to two million five hundred thousand Euro (2,500,000.- EUR) by the creation and issue of additional shares with a par value of hundred Euro (100.- EUR) each.

The board of directors is fully authorised and appointed

- to render effective such increase of capital as a whole and once, by successive portions or by continuous issues of new shares, to be paid up in cash, by contribution in kind, by conversion of shareholder's claims,

or following approval of the annual general meeting of shareholders, by incorporation of profits or serves into capital;

- to determine the place and the date of the issue or of the successive issues, the terms and conditions of subscription and payment of the additional shares.

- to suppress or limit the preferential subscription right of the shareholders with respect to the above issue of supplementary shares against payment in cash or by contribution in kind.

Such authorisation is valid for a period of five years starting from the date of publication of the present deed and may be renewed by a general meeting of shareholders with respect to the shares of the authorised capital which at that time shall not have been issued by the board of directors.

As a consequence of each increase of capital so rendered effective and duly documented in notarial form, the first paragraph of the present articles will be amended such as to correspond to the increase so rendered effective; such modification will be documented in notarial form by the board of directors or by any persons appointed for such purposes. Moreover, the board of directors is authorized to issue convertible bonds in registered or bearer form, with any denomination and payable in any currencies. Any issue of convertible bonds may only be made within the limits of the authorized capital. The board of directors shall determine the nature, the price, the interest rate, the conditions of issue

and reimbursement and any other conditions which may be related to such bond issue. A ledger of the registered bondholders will be held at the registered office of the company.

Art. 4. The corporation shall be managed by a board of directors composed of at least three members, who need not be shareholders.

The directors shall be appointed for a period not exceeding six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.

In the event of a vacant directorship previously appointed by general meeting, the remaining directors as appointed by general meeting have the right to provisionally fill the vacancy, such decision to be ratified by the next general meeting.

Art. 5. The board of directors has full powers to perform such acts as shall be necessary or useful to the corporation's object. All matters not expressly reserved to the general meeting by law or by the present Articles of Incorporation are within the competence of the board of directors.

The board of directors may elect a chairman; in the absence of the chairman, an other director may preside over the meeting.

The board can validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which may be given by letter, telegram or telex, being permitted. In case of emergency, directors may vote by letter, telegram, telex or facsimile.

Resolutions shall require a majority vote. In case of a tie, the chairman has a casting vote.

The board of directors may delegate all or part of its powers concerning the day-to-day management and the representation of the corporation in connection therewith to one or more directors, managers, or other officers; they need not be shareholders of the company.

Delegation to a member of the board of directors is subject to a previous authorisation of the general meeting.

The corporation is committed either by the joint signatures of any two (2) directors or by the individual signature of the delegate of the board.

Art. 6. The corporation shall be supervised by one or more auditors, who need not be shareholders; they shall be appointed for a period not exceeding six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.

Art. 7. The corporation's financial year shall begin on the first of January and shall end on the thirty-first of December.

Art. 8. The annual general meeting shall be held in Luxembourg at the registered office or such other place as indicated in the convening notices on the 1st Friday in the month of April of each year at 10.00 a.m..

If said day is a public holiday, the meeting shall be held the next following working day.

Art. 9. Convening notices of all general meetings shall be made in compliance with the legal provisions. If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda submitted to their consideration, the general meeting may take place without previous convening notices.

The board of directors may decide that the shareholders desiring to attend the general meeting must deposit their shares five clear days before the date fixed therefore. Every shareholder has the right to vote in person or by proxy, who need not be a shareholder.

Each share gives the right to one vote.

Art. 10. The general meeting of shareholders has the most extensive powers to carry out ratify such acts as may concern the corporation.

If shall determine the appropriation and distribution of net profits. The board of directors is authorised to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by law.

Art. 11. The Law of August 10, 1915, on Commercial Companies, as amended, shall apply in so far as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.

Transitional dispositions

1.- The first financial year shall begin on the day of the incorporation and shall end on December 31st, 2002.

2.- The first annual general meeting shall be held in 2003.

Subscription and payment

The Articles of Incorporation having thus been established, the above-named parties have subscribed the shares as follows:

1.- LANNAGE S.A., prementioned, two thousand two hundred and fifty shares	2,250
2.- VALON S.A., prementioned, two thousand two hundred and fifty shares	2,250
Total: four thousand five hundred shares	4,500

All these shares have been entirely paid up by payments in cash, so that the sum of four hundred fifty thousand Euro (450,000.- EUR) is forthwith at the free disposal of the corporation, as has been proved to the notary.

Statement

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Article 26 of the Law on Commercial Companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Estimate of costs

The parties have estimate the costs, expenses, fees and charges in whatsoever form, which are to be borne by the corporation of which shall be charged to it in connection with its incorporation at six thousand three hundred euro.

Extraordinary general meeting

Here and now, the above-named parties, representing the entire subscribed capital and considering themselves a duly convoked, have proceeded to held an extraordinary general meeting and, having stated that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote

First resolution

The number of directors is set at four (4) and that of the auditors at one (1).

Second resolution

The following are appointed directors

- 1.- Mr Jean Bodoni, Ingénieur commercial, with professional address in L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines;
- 2.- Mr Guy Baumann, private employee, with professional address in L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines;
- 3.- Mr Gabor Kacsoh, private employee, with professional address in L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines;
- 4.- Mr Guy Kettmann, private employee, with professional address in L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

Third resolution

Has been appointed as auditor

AUDIT-TRUST S.A., a «société anonyme», with registered office in 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Fourth resolution

The mandates of the directors and the auditor shall expire immediately after the annual general meeting of 2008.

Fifth resolution

The registered office will be fixed at 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille deux, le douze novembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1.- LANNAGE S.A., une société anonyme, établie et ayant son siège social au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg (R.C. Luxembourg, section B numéro 63.130),

ici représentée par: Monsieur Gabor Kacsoh, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 12 novembre 2002.

2.- VALON S.A., une société anonyme, établie et ayant son siège social au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg (R.C. Luxembourg, section B numéro 63.130),

ici représentée par: Madame Catherine Day-Royemans, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 12 novembre 2002.

Les prédites procurations, après avoir été signées « ne varietur » par tous les personnes comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquelles personnes comparantes, agissant en leurs susdites qualités, ont requis le notaire instrumentant, d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme que les parties prémentionnées déclarent constituer entre elles

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de WHIZ INTERNATIONAL S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La société est établie pour un durée illimitée.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières né cessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

Art. 3. Le capital social est fixé à quatre cent cinquante mille Euros (450.000,- EUR) divisé en quatre mille cinq cents (4.500) actions d'une valeur nominale de cent Euros (100,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Le capital social de la société pourra être porté de son montant actuel à deux millions cinq cent mille Euros (2.500.000,- EUR) par la création et l'émission d'actions nouvelles, d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune.

Le Conseil d'administration est autorisé et mandaté

- à réaliser cette augmentation de capital en une seule fois ou par tranches successives par émission d'actions nouvelles, à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par transformation de créances ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves de capital;

- à fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles;

- à supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires quant à l'émission ci-dessus mentionnée d'actions supplémentaires contre apports en espèces ou en nature.

Cette autorisation est valable pour une période de cinq (5) ans à partir de la date de la publication du présent acte au Mémorial C et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui d'ici-là n'auraient pas été émises par le conseil d'administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa de cet article se trouve modifié de manière à correspondre à l'augmentation de capital intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le Conseil d'Administration ou par toute personne qu'il aura mandaté à ces fins.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé. Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait. Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le Conseil d'Administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux (2) administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

Art. 6. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 7. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de la même année.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit, le premier vendredi du mois d'avril de chaque année à 10.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 9. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 10. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 11. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1.- Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2002.

2.- La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2003.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1.- LANNAGE S.A., prédésignée, deux mille deux cent cinquante actions	2.250
2.- VALON S.A., prédésignée, deux mille deux cent cinquante actions	2.250
Total: quatre mille cinq cents actions	4.450

Toutes les actions ainsi souscrites ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de quatre cent cinquante mille Euros (450.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Déclaration

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élèvent approximativement à la somme de six mille trois cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les parties comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elles ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes.

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à quatre (4) et celui des commissaires à un (1).

Deuxième résolution

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs

1.- Monsieur Jean Bodoni, Ingénieur commercial, avec adresse professionnelle à L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines;

2.- Monsieur Guy Baumann, employé privé, avec adresse professionnelle à L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines;

3.- Monsieur Gabor Kacsoh, employé privé, avec adresse professionnelle à L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines;

4.- Monsieur Guy Kettmann, employé privé, avec adresse professionnelle à L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

Troisième résolution

Est appelée aux fonctions de commissaire

AUDIT-TRUST S.A., une société anonyme, avec siège social au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Quatrième résolution

Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2008.

Cinquième résolution

Le siège social est fixé au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande des personnes comparantes, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les personnes comparantes prémentionnées ont signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: G. Kacsoh - C. Day-Royemans - J.J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 13 novembre 2002, vol. 873, fol. 10, case 9. – Reçu 4.500 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 13 novembre 2002.

J.-J. Wagner.

(83646/239/315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

FIDUCIAIRE BAKER & NORTON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

STATUTS

L'an deux mille deux, le douze novembre.

Par devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1.- La société BAKER & NORTON LIMITED, une société constituée et régie par le droit britannique, établie et ayant son siège social à 788-790 Finchley Road, Londres NW 11 7TJ (Royaume-Uni);

ici représentée par Monsieur Brendan D. Klapp, employé privé, avec adresse professionnelle à Belvaux (Luxembourg), en vertu d'une procuration lui donnée, le 8 novembre 2002.

2.- Monsieur Gilles Marchand, directeur de société, demeurant au 106 Avenue du Général Leclerc, F-94360 Brie sur Marne;

ici représentée par Monsieur Brendan D. Klapp, prénommé, en vertu d'une procuration lui donnée, le 8 novembre 2002.

Les prédites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et par le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises en même temps avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle personne comparante, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant, de dresser acte constitutif d'une société anonyme que les parties prémentionnées déclarent constituer entre elles et dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme qui prend la dénomination de FIDUCIAIRE BAKER & NORTON S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Par simple décision du Conseil d'Administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège de la société pourra être transféré, par décision de l'assemblée extraordinaire des actionnaires, à tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg.

Lorsque surviendront ou seront à craindre des événements extraordinaires, d'ordres politique, économique ou social, et de nature à compromettre l'activité au siège ou la communication aisée de ce siège avec les pays étrangers, celui-ci pourra être transféré dans tous autres pays jusqu'à complet retour à une situation jugée normale, sans toutefois que cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Dans l'hypothèse ci-dessus évoquée, déclaration de transfert du siège social sera effectuée, et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de sa gestion courante.

Art. 3. La société est établie pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet principal la prestation de services en matière d'activités de fiduciaire et de services administratifs dans les domaines intéressant les entreprises et les particuliers, et en général la réalisation de toutes opérations commerciales, techniques ou financières de manière à en faciliter l'accomplissement.

La société a encore pour objet l'exécution de tous services d'assistance aux entreprises et aux particuliers en matière d'organisation administrative, commerciale, financière, ainsi qu'en matière de stratégie et dans la direction des affaires.

La société a en outre pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, et, entre autres, l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet, notamment l'emprunt, avec ou sans garantie et en toutes monnaies, par la voie d'émissions d'obligations, qui pourront être convertibles et/ou subordonnées, et de bons, en accordant des prêts ou garanties à des sociétés dans lesquelles elle aura pris des intérêts.

La société peut accomplir toutes opérations qu'elles soient immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires ou autres se rapportant directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social.

Art. 5. Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille Euros (31.000,- EUR) et se trouve représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent Euros (100,- EUR) par action.

Les actions sont libellées au porteur, sauf pour celles dont la loi exige qu'elles demeurent nominatives.

Le capital autorisé est fixé à cent mille Euros (100.000,- EUR) qui sera représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de cent Euros (100,- EUR) par action.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission et libérées par apport en nature ou en numéraire, par compensation avec des créances ou de toute autre manière à déterminer par le conseil d'administration. Le conseil d'administration est spécialement autorisé, pendant une durée de cinq (5) ans à compter de la date de publication des présents statuts au Mémorial C, à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le Conseil d'Administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un Conseil composé de trois (3) membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale des actionnaires pour une durée qui ne peut excéder six ans, et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les autres administrateurs peuvent pourvoir à son remplacement, à titre provisoire. Dans cette hypothèse, l'assemblée générale procédera à l'élection définitive lors de sa plus prochaine réunion.

Art. 7. Le Conseil d'Administration se réunit à la demande de deux (2) administrateurs.

Il ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans toutefois qu'un administrateur ne puisse détenir plus d'une procuration.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions inscrites à l'ordre du jour, par lettre, télégramme, télécopie ou e-mail, ces trois derniers supports nécessitant une confirmation écrite postérieure.

Toute décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil d'Administration.

Art. 8. Toute décision du Conseil est prise à la majorité absolue des votants. En cas de partage, la voix du président de séance est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du Conseil d'Administration sont signés par tous les membres présents.

Les copies ou extraits sont certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour procéder à tous actes d'administration et de disposition conformes à l'objet social. Sont de sa compétence tous les actes qui ne sont pas expressément de celle de l'assemblée générale, en raison de la Loi ou des statuts.

Art. 11. Le Conseil d'Administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tiers qui ne sont pas nécessairement actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La (Les) première(s) personne(s) à qui sera déléguée la gestion journalière peut (peuvent) être nommée(s) par la première assemblée générale des actionnaires.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de l'administrateur-délégué ou par celles conjointes de deux administrateurs, sans préjudice de la signature individuelle d'un délégué du conseil d'administration agissant dans les limites de ses pouvoirs et en vertu de l'article onze (11) ci-dessus.

Art. 13. La société est placée sous la surveillance d'un ou de plusieurs commissaires, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération. La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne peut cependant excéder six années.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle dispose des pouvoirs les plus étendus pour connaître des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la Loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit au siège de la société, le dernier vendredi du mois de février de chaque année à 16.00 heures.

Si cette date coïncide avec un jour férié, l'assemblée générale se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée lorsque la demande émane d'actionnaires représentant le cinquième du capital social. Cette demande est transmise par écrit au conseil d'administration.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et s'achève le trente et un décembre de chaque année.

Le Conseil d'Administration établit les comptes annuels selon la forme et dans les conditions prévues par la Loi.

Le Conseil d'Administration remet au(x) commissaire(s) les pièces y afférentes accompagnées d'un rapport sur les opérations menées par la société au cours de l'exercice écoulé, un mois au moins avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire.

Art. 19. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Chaque année, il est prélevé cinq pour cent de ce bénéfice; somme représentant le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ladite réserve atteint dix pour cent du capital social.

Le solde du bénéfice est tenu à la libre disposition de l'assemblée générale.

Le Conseil d'Administration peut verser des acomptes sur dividendes, sous réserve de l'observation des règles y relatives.

Dissolution

Art. 20. La société est dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant selon les modalités prévues dans l'hypothèse d'une modification des statuts. La liquidation est effectuée par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine l'étendue de leurs pouvoirs.

Disposition générale

Art. 21. La Loi du 10 août 1915 et ses amendements ultérieurs s'appliqueront, relativement au fonctionnement de la société, dans tous les cas où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2002.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2003.

Souscription et libération

Les parties comparantes précitées ont entièrement souscrit les trois cent dix (310) actions créées, de la manière suivante:

1.- La société BAKER & NORTON LIMITED, prédésignée, deux cent quarante-huit actions	248
2.- Monsieur Gilles Marchand, prénommé, soixante-deux actions	62
Total: trois cent dix actions	310

Les actions ainsi souscrites ont été libérées seulement à hauteur de quatorze mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit Euros (14.998,- EUR) par des versements en numéraire, de sorte que la ladite somme se trouve à la libre disposition de la société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément le respect.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges qui incombent à la société sous quelque forme que ce soit, ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille six cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les parties comparantes, représentées comme il est dit ci-avant, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).

Deuxième résolution

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

1.- Monsieur Gilles Marchand, directeur de sociétés, demeurant au 106, avenue du Général Leclerc, F-94360 Brie sur Marne (France);

2.- Monsieur Stéphane Delpyroux, directeur, demeurant au 7, avenue de la Garenne, F-77220 Gretz Armainvillers (France);

3.- Monsieur Pascal Robinet, directeur de société, avec adresse professionnelle au 47, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Troisième résolution

Est appelée aux fonctions de commissaire:

la société ABAX AUDIT, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social au 6, Place de Nancy, L-2212 Luxembourg.

Quatrième résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2008.

Cinquième résolution

Le siège social de la société est fixé au 6, Place de Nancy, L-2212 Luxembourg.

Remarques

Avant la clôture des présentes, le notaire instrumentant a attiré l'attention des parties constituantes sur les dispositions de l'article quarante-trois (43) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, relatif à la forme des actions émises et représentatives du capital social ci-avant fixé.

Il a encore attiré l'attention des parties constituantes sur la nécessité d'obtenir des autorités compétentes les autorisations et agréments éventuellement requises pour exercer les activités plus amplement décrites comme objet social à l'article quatre des présents statuts.

Dont acte, fait et passé à Belvaux, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le comparant prémentionné, agissant ès-dites qualités, a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: B. D. Klapp, J.J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 13 novembre 2002, vol. 873, fol. 10, case 8. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 13 novembre 2002.

J.J. Wagner.

(83647/239/190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

**S.I.E.P. S.A., SENSOR INTERNATIONAL ENVIRONMENTAL PROTECTION S.A.,
Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 65.536.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire tenue en date du 5 novembre 2002

Conseil d'Administration

Suite à la démission de Monsieur Vincent Ganier de ses fonctions d'administrateur de la société, l'Assemblée Générale a décidé de nommer en remplacement avec effet immédiat:

- Monsieur Jean Bernard Zeimet, Réviseur d'Entreprises, demeurant 52, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg

Son mandat respectif prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur l'exercice social clos au 31 décembre 2008.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Philippe Ganier

- Monsieur Vladimir Nosko

- Monsieur Jean Bernard Zeimet

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2002, vol. 576, fol. 58, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83413/720/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

PAIX INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 43.804.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 63, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 11 septembre 2002

L'Assemblée reconduit le mandat des administrateurs pour une période venant à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2002.

Elle appelle aux fonctions de commissaire aux comptes FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg pour la même période.

Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour la société

Signature

(83451/506/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

EYES SCREEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 9-11, rue Louvigny.
R. C. Luxembourg B 59.302.

Extrait des résolutions du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 26 septembre 2002

Transfert de siège social:

Par une réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 26 septembre 2002, le Conseil d'Administration de la société EYES SCREEN S.A. a décidé de transférer le siège social de la société du 99, rue des Trévires, L-2628 Luxembourg au 9-11, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg, à compter du 1^{er} octobre 2002.

Le Conseil d'Administration:

- Roger Wirtgen, demeurant à Libin,
- Valérie Wirtgen, demeurant à Andoy,
- Michelle Gardedieu, demeurant à Libin.

Luxembourg, le 26 septembre 2002.

R. Wirtgen / V. Wirtgen / M. Gardedieu.

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2002, vol. 576, fol. 58, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83412/720/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

EYES SCREEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 9-11, rue Louvigny.
R. C. Luxembourg B 59.302.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement le 19 août 2002 pour statuer sur les comptes clos au 31 décembre 2000

Commissaire aux Comptes

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé de révoquer le commissaire aux comptes, à savoir Monsieur Strauss Nicolas, et de nommer en remplacement la FIDUCIAIRE ET SOCIETE DE GESTION EUROPEENNE S.A., établie et ayant son siège social à L-2661 Luxembourg, 52, rue de la Vallée.

Le mandat du commissaire aux comptes nouvellement nommé prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 2003.

Luxembourg, le 2 août 2002.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2002, vol. 576, fol. 58, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83415/720/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

ISC INVESTORS IN SAPIENT AND CUNEO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 73.503.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 11 septembre 2002

Résolutions

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'Assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'Assemblée statuant sur l'exercice 2002 comme suit:

Conseil d'Administration:

- M. Gianfilippo Cuneo, entrepreneur, demeurant en Italie, administrateur;
- Federico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
- Jean-Pierre Verlaine, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
- Mme Maryse Santini, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

DELOITTE & TOUCHE S.A., 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

ISC INVESTORS IN SAPIENT AND CUNEO S.A., Société Anonyme

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 65, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83441/024/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

BLACK & DECKER INTERNATIONAL HOLDINGS B.V., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: 9.200.460,- EUR.**

Siège social: Amsterdam, Pays-Bas.

Principal établissement: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 68.227.

EXTRAIT

Il résulte d'une convention de cession datée du 25 juillet 2002 que 29.000 parts sociales D portant les numéros D21.001 à D50.000 inclusivement ont été cédées par BANDART OVERSEAS, une société du droit anglais, ayant son siège social à Birmingham, Grande-Bretagne, et établie au 210, Bath Road, Slough, Berkshire SL1 3YD, Grande-Bretagne, à BLACK & DECKER EUROPE, une société de droit anglais, établie et ayant son siège social au 210, Bath Road, Slough, Berkshire SL1 3YD, Grande-Bretagne.

Luxembourg, le 11 novembre 2002.

Pour extrait et publication

Pour BLACK & DECKER INTERNATIONAL HOLDINGS B.V./S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 66, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83422/253/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

BLACK & DECKER INTERNATIONAL HOLDINGS B.V., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: 9.200.460,- EUR.**

Siège social: Amsterdam, Pays-Bas.

Principal établissement: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 68.227.

EXTRAIT

Il résulte d'une convention de cession datée du 27 avril 2001 que 10 parts sociales de catégorie B portant les numéros B21 à B30 inclusivement ont été rachetées par la Société à BLACK & DECKER LUXEMBOURG S.A., une société du droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.

Luxembourg, le 11 novembre 2002.

Pour extrait et publication

Pour BLACK & DECKER INTERNATIONAL HOLDINGS B.V./S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 66, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83423/253/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

BLACK & DECKER INTERNATIONAL HOLDINGS B.V., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: 9.200.460,- EUR.**

Siège social: Amsterdam, Pays-Bas.

Principal établissement: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 68.227.

EXTRAIT

Il résulte de la ratification de l'augmentation de capital effectuée aux Pays-Bas par acte notarié en date du 27 avril 2001 par assemblée générale des associés du 4 janvier 2002 que la société BLACK & DECKER LUXEMBOURG S.A., société de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet, a souscrit 10 parts sociales de catégorie A nouvellement émises par la Société.

Il convient de noter que les associés de la Société présents à l'assemblée générale extraordinaire précitée étaient les suivants:

1. BRANDHART OVERSEAS, une société constituée d'après les lois du Royaume-Uni, une société du droit anglais, ayant son siège social à Birmingham, Grande-Bretagne, et établie au 210, Bath Road, Slough, Berkshire SL1 3YD, Grande-Bretagne: 21.000 parts sociales de catégorie D;
2. BLACK & DECKER LUXEMBOURG S.A., une société constituée d'après les lois du Luxembourg, établie et ayant son siège social à Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy: 50.010 parts sociales de catégorie A et 49.970 parts sociales de catégorie B (et non 49.980 parts sociales de catégorie B comme indiqué dans l'acte notarié);
3. BLACK & DECKER FINANCE S.C.A., une société constituée d'après les lois de France, établie et ayant son siège social à Dardilly, France: 50.000 parts sociales de catégorie C;
4. BLACK & DECKER INC., une société constituée d'après les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis, établie et ayant son siège social à Newark, Delaware: 20 parts sociales de catégorie E; et

5. BLACK & DECKER EUROPE, une société constituée d'après les lois du Royaume-Uni, établie et ayant son siège social au 210, Bath Road, Slough, Berkshire SL13YD, Grande-Bretagne: 29.000 parts sociales de catégorie D.

Luxembourg, le 11 novembre 2002.

Pour extrait et publication

Pour BLACK & DECKER INTERNATIONAL HOLDINGS B.V./S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 66, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83424/253/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

RISKINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 89.009.

—
EXTRAIT

La société RISKINVEST HOLDING S.A. ayant son siège social à L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine, inscrite au registre de commerce de et à Luxembourg sous le numéro B 89.009, représenté par son conseil d'administration actuellement en fonctions,

et

Maître Christian Gaillot, avocat à la Cour, demeurant à L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie.

ont convenu ce qui suit:

La Société est autorisée à fixer son siège social à l'adresse du Domiciliaire à L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie.

pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 4 novembre 2002.

Pour extrait conforme

M^e Ch. Gaillot

Avocat à la Cour

Enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2002, vol. 576, fol. 45, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83416/999/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

WILAND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 80.101.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 29 octobre 2002

Résolutions

L'Assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Augusto Mazzoli décidée par le Conseil d'Administration en sa réunion du 15 février 2002.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'Assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'Assemblée statuant sur l'exercice 2002 comme suit:

Conseil d'Administration:

- M. Carlo Santoiemma, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;
Lino Berti, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Marco Lagona, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Augusto Mazzoli, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Mme Maryse Santini, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

DELOITTE & TOUCHE S.A., 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

Pour réquisition aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliaire

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 65, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83430/024/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

CHEMICAL PROJECT INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 72.868.

—
*Extraits des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société,
 tenue de façon extraordinaire en date du 28 juin 2002*

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale prend acte de la démission, avec effet au 28 juin 2002, de Messieurs Mario Iacopini, Claude Defendi et Michele Amari de leur fonction d'administrateur de la société.

L'Assemblée Générale décide d'accorder pleine et entière décharge aux administrateurs sortants pour l'exercice de leur fonction.

L'Assemblée Générale décide de nommer à la fonction d'administrateur de la Société

- Monsieur Bruno Beernaerts, licencié en droit, demeurant à B-Fauvillers;

- Monsieur David de Marco, directeur d'entreprise, demeurant à Stegen.

- Monsieur Riccardo Moraldi, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée décide de leur conférer mandat jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2003.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale prend également acte de la démission, avec effet au 28 juin 2002, du Commissaire aux comptes, HRT REVISION, S.à r.l., ayant son siège social au 32, rue Jean-Pierre Basseur, L-1258 Luxembourg.

L'Assemblée Générale décide d'accorder pleine et entière décharge au Commissaire aux comptes sortant pour l'exercice de sa fonction.

L'Assemblée Générale décide de nommer à la fonction de Commissaire aux comptes de la Société:

- CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., ayant son siège social 50, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg

L'Assemblée décide de lui conférer mandat jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2003.

Septième résolution

L'Assemblée Générale décide également de transférer le siège social de la Société à l'adresse suivante:
 50, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2002.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 65, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83425/024/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

CHEMICAL PROJECT INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 72.868.

—
*Extraits des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société,
 tenue en date du 19 décembre 2001*

Première résolution

Selon la décision prise par le Conseil d'Administration en date du 7 septembre 2001, l'Assemblée prend acte, d'une part, de la démission de Monsieur Sandro Capuzzo de sa fonction d'administrateur de la société, et ratifie la cooptation de Monsieur Eliseo Graziani, employé privé, demeurant à Luxembourg, en remplacement de l'administrateur sortant et, d'autre part, de la démission de Monsieur Virgilio Ranalli de sa fonction d'administrateur et ce, sans pourvoir à son remplacement.

L'Assemblée Générale décide de réduire le nombre de postes d'Administrateurs de 4 à 3.

Suite à cette résolution, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

Administrateurs:

- Monsieur Mario Iacopini, employé privé, demeurant à Luxembourg.

- Monsieur Eliseo Graziani, employé privé, demeurant à Luxembourg.

- Monsieur Alessandro Jelmoni, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale prend acte de la démission, avec effet au 31 décembre 2001, de Messieurs Alessandro Jelmoni, Mario Iacopini et Eliseo Graziani de leur fonction d'administrateur de la société.

L'Assemblée Générale décide d'accorder pleine et entière décharge aux administrateurs sortant pour l'exercice de leur fonction.

L'Assemblée Générale décide de nommer à la fonction d'administrateur de la Société:

- Mario Iacopini, employé privé, demeurant à Luxembourg,

- Defendi Claude, employé privé, demeurant à Luxembourg,

- Michele Amar, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée décide de leur conférer mandat jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2002
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2001.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 65, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83426/024/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

CHEMICAL PROJECT INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 72.868.

Contrat de domiciliation

Le contrat de domiciliation conclu le 31 décembre 2001 entre la Société Anonyme CHEMICAL PROJECT INVESTMENTS S.A. et la Société Anonyme SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE ayant son siège social au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg a été résilié en date du 28 juin 2002.

Luxembourg, le 28 juin 2002.

Aux fins de réquisition

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 65, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83427/024/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

LA GENERALE D'INVESTISSEMENT ET DE GESTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 40.238.

EXTRAIT

La société LA GENERALE D'INVESTISSEMENT ET DE GESTION S.A. ayant son siège social à L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine, inscrite au registre de commerce de et à Luxembourg sous le numéro B 40.238, représentée par son conseil d'administration actuellement en fonctions,

et

Maître Christian Gaillot, avocat à la Cour, demeurant à L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie.

ont convenu ce qui suit:

La Société est autorisée à fixer son siège social à l'adresse du Domiciliaire à L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie.

pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 4 novembre 2002.

Pour extrait conforme

M^e Ch. Gaillot

Avocat à la Cour

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2002, vol. 576, fol. 49, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83417/999/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

KOUROU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 57.091.

Le bilan au 31 mars 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 63, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 juin 2002

L'Assemblée reconduit le mandat des administrateurs ainsi que celui du commissaire aux comptes pour une période venant à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 31 mars 2003.

Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour la société

Signature

(83455/506/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

CANNIZARO S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 63.287.

Il résulte d'un courrier adressé à la société CANNIZARO S.A. que la société WOOD, APPLETON, OLIVER & CO S.A., en sa qualité d'agent domiciliataire, a dénoncé le siège social avec effet au 12 novembre 2002.

A la demande des intéressés,

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 66, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83432/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

CANNIZARO S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 63.287.

Il résulte d'un courrier adressé à la société CANNIZARO S.A. que la société WOOD, APPLETON, OLIVER EXPERTS COMPTABLES, S.à r.l. a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes avec effet au 12 novembre 2002.

A la demande des intéressés,

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 66, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83433/587/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

CANNIZARO S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 63.287.

Il résulte de trois courriers adressés à la société CANNIZARO S.A. que MM. Benoît Georis, Fabio Mazzoni et Mme Géraldine Laera Schmit ont démissionné de leur mandat d'administrateurs de la société avec effet au 12 novembre 2002.

A la demande des intéressés,

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 66, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83434/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

ARAVIS INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 50.899.

Monsieur F. Mazzoni démissionne pour des raisons personnelles avec effet immédiat comme administrateur de la société ARAVIS INVESTISSEMENTS S.A.

Luxembourg, le 21 octobre 2002.

F. Mazzoni

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 66, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83435/587/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

QUARX DEVELOPMENT S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8011 Strassen, 295B, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 63.061.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Capellen, le 13 novembre 2002, vol. 139, fol. 47, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2002.

Signature.

(83444/999/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

PIRELLI & C. LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1724 Luxembourg, 13, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 58.423.

—
Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 8 octobre 2002

Première résolution

Le Conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Luciano Gobbi de sa fonction d'administrateur, décide d'accepter cette démission. Le Conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Deuxième résolution

Le Conseil nomme comme nouvel administrateur, avec effet à partir du 8 octobre 2002, Monsieur Giovanni Zancan né à Milan (Italie) le 29 décembre 1963 demeurant à Milan, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

PIRELLI & C. LUXEMBOURG S.A.

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 65, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83429/024/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

ARI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 60.989.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de façon extraordinaire le 7 novembre 2002

Résolutions

L'Assemblée ratifie la cooptation de M. Patrick Picco décidée par le Conseil d'Administration en sa réunion du 15 février 2002.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'Assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'Assemblée statuant sur l'exercice 2002 comme suit:

Conseil d'Administration:

- M. Frederico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;
- Gerd Fricke, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
- Patrick Picco, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
- Mme Maryse Santini, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

DELOITTE & TOUCHE S.A., 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 65, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83431/024/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

VENITAL S.A., Société Anonyme.
Registered office: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 61.791.

Share transfer agreement

This Agreement is made on 25 June 2002 by and between:

1. Vedaldi Romano, residing in Venice, San Marco 2917/A

hereinafter referred to as the «Seller»

and

2. SOREFISA S.p.A., a company with registered office in Milano, Via Nirone N° 8

hereinafter referred to as the «Purchaser»

Whereas:

A. The Seller is the legal owner of 1,275 (one thousand two hundred seventy-five) Shares with a total face value of EUR 15,803.21 (EUR fifteen thousand eight hundred and three spot twenty-one) (the «Shares») of VENITAL S.A. com-

pany incorporated under the law of Luxembourg, having its registered-office at 66, avenue Victor Hugo, L-1750, Luxembourg, R. C. Luxembourg N° 61.791 (the «Company»).

B. The Seller wishes to transfer and the Purchaser wishes to accept the Shares on the terms, conditions and representations hereinafter contained.

Now, therefore, it is hereby agreed as follows:

1. The Seller hereby transfers the Shares to the Purchaser and the Purchaser hereby accepts the Shares from the Seller, free from all liens, charges and encumbrances and with all rights attached thereto of whatever nature.

2. The Shares are transferred for an amount of EUR 0,00

3. The Seller warrants that:

a) The Seller has full legal title to the Shares free and clear of encumbrances of any kind; the Seller has full and legal capacity to sell and transfer the Shares

b) The Shares are fully paid-up and free from any option, lien or other rights under which third parties could demand sale, transfer or encumbrance of the Shares

c) The Company is not involved in court proceedings and there are no facts or circumstances known to the Seller at that date which could lead to court proceedings.

4. This Agreement shall be governed by and construed in accordance with the law of Luxembourg and the parties hereto submit to the exclusive jurisdiction of the Courts of Luxembourg.

In witness whereof this Agreement was signed and executed in triplicate on June 25, 2002.

Signature / Signature

The Seller / The Purchaser

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 66, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83436/000/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

VENITAL S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 61.791.

Share transfer agreement

This Agreement is made on June 25, 2002 by and between:

1. Gaddo Daniela, residing in Venice, San Marco 2917/A hereinafter referred to as the «Seller» and

2. ROMAFID S.p.A., a company with registered office in Roma, Corso Rinascimento 24 hereinafter referred to as the «Purchaser»

Whereas:

A. The Seller is the legal owner of 1,225 (one thousand two hundred twenty-five) Shares with a nominal value of EUR 15,183.48 (EUR fifteen thousand one hundred eighty-three spot fourty-eight) (the «Shares») of VENITAL S.A., a company incorporated under the law of Luxembourg, having its registered office at 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, R. C. Luxembourg B N° 61.791 (the «Company»).

B. The Seller wishes to transfer and the Purchaser wishes to accept the Shares on the terms, conditions and representations hereinafter contained.

Now, therefore, it is hereby agreed as follows:

1. The Seller hereby transfers the Shares to the Purchaser and the Purchaser hereby accepts the Shares from the Seller, free from all liens, charges and encumbrances and with all rights attached thereto of whatever nature.

2. The Shares are transferred for an amount of EUR 0,00

3. The Seller warrants that:

a) The Seller has full legal title to the Shares free and clear of encumbrances of any kind; the Seller has full and legal capacity to sell and transfer the Shares

b) The Shares are fully paid-up and free from any option, lien or other rights under which third parties could demand sale, transfer or encumbrance of the Shares

c) The Company is not involved in court proceedings and there are no facts or circumstances known to the Seller at that date which could lead to court proceedings.

4. This Agreement shall be governed by and construed in accordance with the law of Luxembourg and the parties hereto submit to the exclusive jurisdiction of the Courts of Luxembourg.

In witness whereof this Agreement was signed and executed in triplicate on June 25, 2002

Signature / Signature

The Seller / The Purchaser

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 66, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83437/000/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

WILAND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 80.101.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 76, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2002.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(83438/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

ISC INVESTORS IN SAPIENT AND CUNEO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 73.503.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 65, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2002.

ISC INVESTORS IN SAPIENT AND CUNEO S.A., Société Anonyme

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

(83439/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

CHEMICAL PROJECT INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 72.868.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
de la société tenue en date du 6 mai 2002*

2^{ème} résolution

L'Assemblée Générale renouvelle les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes qui prendront fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle à tenir le 1^{er} lundi du mois de mai 2003.

L'Assemblée Générale, pour autant que besoin, ratifie tous actes passés par eux en leur qualité d'administrateurs jusqu'au présent renouvellement.

Administrateurs:

- M. Mario Iacopini, employé privé, demeurant à Luxembourg;
- M. Claude Defendi, employé privé, demeurant à Luxembourg;
- M. Michele Amari, employé privé, demeurant à Luxembourg;

Commissaires aux comptes:

- H.R.T. REVISION, S.à r.l., 32, rue J.-P. Brasseur, L-1258 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2002.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 65, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83442/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

CHEMICAL PROJECT INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 72.868.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 65, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2002.

(83443/024/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

SHARKI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 21.272.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 63, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 juin 2002

L'Assemblée reconduit le mandat des administrateurs ainsi que celui du commissaire aux comptes pour une période venant à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2002.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 juin 2002

L'Assemblée décide de convertir le capital social en Euros, en conformité avec la loi du 10 décembre 1998. Le montant du nouveau capital est de EUR 1.115.520,86, représenté par 45.000 actions d'une valeur nominale de EUR 24,79 chacune.

Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour la société

Signature

(83447/506/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

SHARKI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 21.272.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 63, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 juin 2002

L'Assemblée reconduit les mandats d'administrateurs de Monsieur Pierre Schill et de Madame Denise Vervaeet ainsi que celui du commissaire aux comptes pour une période venant à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2001.

Elle appelle aux fonctions d'administrateur Madame Joëlle Lietz, employée privée, 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg pour une même période.

Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour la société

Signature

(83448/506/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

ProLogis NETHERLANDS II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 60.896.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2002, vol. 576, fol. 56, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

(83472/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

ProLogis NETHERLANDS II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: € 19,500,000.-

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 60.896.

Annual general meeting held in Luxembourg on October 18, 2002

Agenda:

1. Presentation of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.
2. Approval of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.
3. Allocation of the results.

4. Discharge to the managers.
5. Elections
6. Miscellaneous

After duly considering the various items of the agenda, the sole shareholder resolves:

First resolution

The sole shareholder takes due note of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.

Second resolution

The sole shareholder of the Company resolves to approve the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.

Third resolution

The sole shareholder of the Company decides to carry forward the profit for the year 2001 amounting to EUR 223,969.- in order to compensate the accumulated losses of the previous years.

Fourth resolution

The sole shareholder of the Company resolves to grant discharge to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from January 1, 2001 to December 31, 2001.

Fifth resolution

The sole shareholder of the Company takes note that the term of office of the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., will expire on December 31, 2002.

The sole shareholder therefore resolves that the term of office of ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l. shall not lapse on December 31, 2002 but shall continue for an unlimited period of time.

There being no further business the meeting was closed.

For and on behalf of ProLogis EUROPEAN FINANCE, S.à r.l.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

P. Cassells

Manager

Excerpt of the resolutions of the sole Shareholder of the Company taken on October 18, 2002

It was resolved that:

1. Discharge was granted to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from January 1, 2001 to December 31, 2001.

2. The term of office of the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP S.à r.l., which should expire on December 31, 2002, has been extended for an unlimited period of time.

3. The profits have been allocated as follows:

The profits for the financial year 2001 amounting to EUR 223,969.- have been carried forward in order to compensate the accumulated losses of the previous years.

Date: October 18, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Traduction pour les besoins de l'Enregistrement

Extrait des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 18 octobre 2002

Il a été décidé que:

1. Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 1^{er} janvier 2001 au 31 décembre 2001.

2. Le mandat du gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à.r.l., lequel doit expirer le 31 décembre 2002, a été prorogé pour une durée illimitée.

3. Les bénéfices ont été alloués comme suit:

Les bénéfices de l'exercice social 2001 s'élevant à un montant de EUR 223.969,- ont été reportés afin de compenser les pertes accumulées au cours des années précédentes.

Date: le 18 octobre 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2002, vol. 576, fol. 56, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83473/000/69) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

SHARK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 65.448.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 63, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 juin 2002

L'Assemblée reconduit le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une période venant à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2002.

Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour la société

Signature

(83449/506/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

SHARK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 65.448.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 63, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 juin 2001

L'Assemblée reconduit le mandat des administrateurs pour une période venant à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2001.

Elle appelle aux fonctions de commissaire aux comptes FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., 18A boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg pour la même période.

Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour la société

Signature

(83450/506/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

ARI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 60.989.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 56, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2002.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(83440/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2002.

HUYAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 57.090.

Le bilan au 31 mars 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 63, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 juin 2002

L'Assemblée reconduit le mandat des administrateurs ainsi que celui du commissaire aux comptes pour une période venant à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 31 mars 2003.

Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour la société

Signature

(83456/506/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

LOCALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 18.321.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 63, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour la société

Signature

(83452/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

LA PROVENCALE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3360 Leudelange, Z.I. Grasbusch.
R. C. Luxembourg B 25.700.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 63, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour la société

Signature

(83453/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

IMMOBILIERE NEVADA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 48.961.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 63, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour la société

Signature

(83454/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

SOVEM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 7, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 23.586.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 63, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour la société

Signature

(83461/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

AEROPHOTO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3313 Bergem, 95, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 83.452.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 63, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour la société

Signature

(83467/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

GORON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 57.476.

Le bilan au 31 mars 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 63, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 juin 2002

L'Assemblée reconduit le mandat des administrateurs ainsi que celui du commissaire aux comptes pour une période venant à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 31 mars 2003.

Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour la société

Signature

(83457/506/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

GLADYS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 60.054.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 63, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 juin 2002

L'Assemblée reconduit le mandat des administrateurs pour une période venant à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2002.

Elle appelle aux fonctions de commissaire aux comptes FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg pour une même période.

Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour la société

Signature

(83458/506/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

ProLogis FRANCE X, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 71.105.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2002, vol. 576, fol. 56, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

(83476/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

ProLogis FRANCE X, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 24,500.-

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 71.105.

Annual general meeting held in Luxembourg on October 18, 2002

Agenda:

1. Presentation of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.
2. Approval of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.
3. Allocation of the results.
4. Discharge to the managers.
5. Elections
6. Miscellaneous

After duly considering the various items of the agenda, the shareholders resolve:

First resolution

The shareholders take due note of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.

Second resolution

The shareholders of the Company resolve to approve the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.

Third resolution

The shareholder of the Company resolve to carry forward the profits of the financial year 2001 in the amount of EUR 2,635.- in order to compensate the losses of the previous years.

Fourth resolution

The shareholders of the Company resolve to grant discharge to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from January 1, 2001 to December 31, 2001.

Fifth resolution

The shareholders of the Company take note that the term of office of the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., will expire on December 31, 2002.

The shareholder therefore resolve that the term of office of ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l. shall not lapse on December 31, 2002 but shall continue for an unlimited period of time.

There being no further business the meeting was closed.

For and on behalf of EUROPEAN FINANCE, S.à r.l.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

P. Cassells

Manager

For and on behalf of EUROPEAN HOLDINGS, S.à r.l.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

P. Cassells

Manager

Excerpt of the resolutions of the Shareholders of the Company taken on October 18, 2002

It was resolved that:

1. Discharge was granted to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from January 1, 2001 to December 31, 2001.

2. The term of office of the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP S.à r.l., which should expire on December 31, 2002, has been extended for an unlimited period of time.

3. The profits have been allocated as follows:

The shareholders decide to carry forward the profit for the year 2001 amounting to EUR 2,635.- In order to compensate the losses of the previous years.

Date: October 18, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Traduction pour les besoins de l'Enregistrement

Extrait des résolutions prises par les actionnaires de la Société le 18 octobre 2002

Il a été décidé que:

1. Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 1^{er} janvier 2001 au 31 décembre 2001.

2. Le mandat du gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., lequel doit expirer le 31 décembre 2002, a été prorogé pour une durée illimitée.

3. Les bénéfices ont été alloués comme suit:

Les actionnaires de la société décident de répartir les bénéfices de l'année 2001 s'élevant à EUR 2.635,- afin de compenser les pertes des années précédentes.

Date: le 18 octobre 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2002, vol. 576, fol. 56, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83477/000/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

GALOR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 28.343.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 63, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 octobre 2002

L'Assemblée reconduit le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une période venant à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 30 juin 2003.

Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour la société

Signature

(83459/506/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

EXCLUSIF INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 31.345.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 63, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 novembre 2002

L'Assemblée reconduit le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une période venant à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2002.

Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour la société

Signature

(83460/506/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

AUBE INVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 26.883.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 67, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

Signatures

(83509/009/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

AUBE INVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 26.883.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 20 mars 2002 à 11.00 heures à Luxembourg

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'assemblée décide à l'unanimité de renouveler le mandat d'administrateur de Messieurs Koen Lozie, Jean Quintus et de COSAFIN S.A., ainsi que du commissaire aux comptes, Monsieur Noël Didier.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes au 31 décembre 2002.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 567, fol. 67, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83511/009/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

ProLogis NETHERLANDS XIII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 69.898.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2002, vol. 576, fol. 56, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 novembre 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

(83470/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

PROLOGIS NETHERLANDS XIII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share Capital: € 2,900,000.-

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 69.898.

Annual general meeting held in Luxembourg on October 18, 2002

Agenda:

1. Presentation of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.
2. Approval of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.
3. Allocation of the results.
4. Discharge to the managers.
5. Elections
6. Miscellaneous

After duly considering the various items of the agenda, the sole shareholder resolves

First resolution

The sole shareholder takes due note of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.

Second resolution

The sole shareholder of the Company resolves to approve the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.

Third resolution

The sole shareholder of the Company resolves that the profits of the financial year 2001 in the amount of EUR 141,324.- will be allocated as follows:

- 5% of the net profits in the amount of EUR 7,066.- shall be allocated to the legal reserve;
- the remaining amount shall be carried forward.

Fourth resolution

The sole shareholder of the Company resolves to grant discharge to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from January 1, 2001 to December 31, 2001.

Fifth resolution

The sole shareholder of the Company takes note that the term of office of the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., will expire on December 31, 2002.

The sole shareholder therefore resolves that the term of office of ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l. shall not lapse on December 31, 2002 but shall continue for an unlimited period of time.

There being no further business the meeting was closed.

For and behalf of ProLogis NETHERLANDS XII, S.à r.l.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

P. Cassells

Manager

Excerpt of the resolutions of the sole Shareholder of the Company taken on October 18, 2002

It was resolved that:

1. Discharge was granted to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from January 1, 2001 to December 31, 2001.

2. The term of office of the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., which should expire on December 31, 2002, has been extended for an unlimited period of time.

3. The profits of the financial year 2001 amounting to EUR 141,324.- have been allocated as follows:
- 5% of the net profits in the amount of EUR 7,066.- have been allocated to the legal reserve;
- the remaining amount has been carried forward.

Date: October 18, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Traduction pour les besoins de l'Enregistrement

Extrait des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société Le 18 octobre 2002

Il a été décidé que:

1. Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 1^{er} janvier 2001 au 31 décembre 2001.

2. Le mandat du gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., lequel doit expirer le 31 décembre 2002, a été prorogé pour une durée illimitée.

3. Les bénéfices de l'exercice social 2001 s'élevant à un montant de EUR 141.324,- ont été alloués comme suit:

- 5% des bénéfices nets s'élevant à EUR 7.066,- ont été alloués à la réserve légale;

- le montant restant a été reporté.

Date: le 18 octobre 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2002, vol. 576, fol. 56, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83471/000/72) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

SNA & ASSOCIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 71.496.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 63, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 septembre 2002

L'Assemblée reconduit les mandats des administrateurs ainsi que celui du commissaire aux comptes pour une période venant à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2004.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 27 septembre 2002

Les membres du Conseil d'Administration décident de renommer Monsieur Peter Wirtz administrateur-délégué, suite à l'autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire

Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour la société

Signature

(83462/506/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

INTERPROF A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 81.016.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 63, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2002

L'Assemblée reconduit le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une période venant à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2002.

Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour la société

Signature

(83465/506/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

ProLogis GERMANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 60.856.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2002, vol. 576, fol. 56, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 novembre 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

(83474/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

ProLogis GERMANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 18,000.-

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 60.856.

Annual general meeting held in Luxembourg on October 18, 2002

Agenda:

1. Presentation of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.
2. Approval of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.
3. Allocation of the results.
4. Discharge to the managers.
5. Elections
6. Miscellaneous

After duly considering the various items of the agenda, the sole shareholder resolves:

First resolution

The sole shareholder takes due note of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001 having noted that the accumulated losses of the Company from the previous years are exceeding the share capital.

Second resolution

The sole shareholder of the Company resolves to approve the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001 and resolves, notwithstanding the losses of the Company, not to dissolve the Company and to continue its activities.

Third resolution

The sole shareholder of the Company resolves to carry forward the losses of the Company for the year 2001 in the amount of EUR 4,441.- .

Third resolution

The sole shareholder of the Company resolves to grant discharge to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from January 1, 2001 to December 31, 2001.

Fifth resolution

The sole shareholder of the Company takes note that the term of office of the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., will expire on December 31, 2002.

The sole shareholder therefore resolves that the term of office of ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l. shall not lapse on December 31, 2002 but shall continue for an unlimited period of time.

There being no further business the meeting was closed.

For and on behalf of ProLogis EUROPEAN FINANCE II, S.à r.l.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

P. Cassells

Manager

Excerpt of the resolutions of the sole Shareholder of the Company taken on October 18, 2002

It was resolved that:

1. Discharge was granted to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from January 1, 2001 to December 31, 2001.

2. The term of office of the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP S.à r.l., which should expire on December 31, 2002, has been extended for an unlimited period of time.

Date: October 18, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Traduction pour les besoins de l'Enregistrement*Extrait des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 18 octobre 2002*

Il a été décidé que:

1. Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 1^{er} janvier 2001 au 31 décembre 2001.
2. Le mandat du gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., lequel doit expirer le 31 décembre 2002, a été prorogé pour une durée illimitée.

Date: le 18 octobre 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2002, vol. 576, fol. 56, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83475/000/65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

LATINVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 82.204.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 63, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 juin 2002

L'Assemblée reconduit les mandats d'administrateurs de Madame Denise Vervet et de Monsieur Pierre Schill pour une période venant à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2002.

Elle appelle aux fonctions d'administrateur Madame Joëlle Lietz, employée privée, 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg et aux fonctions de commissaire aux comptes FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg pour la même période.

Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour la société

Signature

(83463/506/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

ProLogis FRANCE XVI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 73.783.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2002, vol. 576, fol. 56, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

(83492/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

ProLogis FRANCE XVI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Share capital: EUR 12,500.-**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 73.783.

*Annual General Meeting held in Luxembourg on October 18, 2002**Agenda:*

1. Presentation of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.
2. Approval of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.
3. Allocation of the results.
4. Discharge to the managers.

5. Elections.

6. Miscellaneous.

After duly considering the various items of the agenda, the shareholders resolve:

First resolution

The shareholders take due note of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.

Second resolution

The shareholders of the Company resolve to approve the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.

Third resolution

The shareholders of the Company resolve to carry forward the losses of the Company for the financial year 2001 in the amount of EUR 612.-.

Fourth resolution

The shareholders of the Company resolve to grant discharge to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from January 1, 2001 to December 31, 2001.

Fifth resolution

The shareholders of the Company take note that the term of office of the sole Manager i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., will expire on December 31, 2002.

The shareholders therefore resolve that the term of office of ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., shall not lapse on December 31, 2002 but shall continue for an unlimited period of time.

There being not further business the meeting was closed.

For and behalf of EUROPEAN FINANCE II, S.à r.l.

Represented by ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

P. Cassells

Manager

For and behalf of EUROPEAN HOLDINGS II, S.à r.l.

Represented by ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

P. Cassells

Manager

Excerpt of the resolutions of the Shareholders of the Company taken on October 18, 2002

It was resolved that:

1. Discharge was granted to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from January 1, 2001 to December 31, 2001.

2. The term of office of the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., which should expire on December 31, 2002, has been extended for an unlimited period of time.

October 18, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

P. Cassells

Manager

Traduction pour les besoins de l'enregistrement

Extrait des résolutions prises par les Actionnaires de la Société le 18 octobre 2002

Il a été décidé que:

1. Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 1^{er} janvier 2001 au 31 décembre 2001.

2. Le mandat du gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., lequel doit expirer le 31 décembre 2002, a été prorogé pour une durée illimitée.

Le 18 octobre 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2002, vol. 576, fol. 56, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83493/000/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

ProLogis FRANCE IV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 69.527.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2002, vol. 576, fol. 56, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

(83478/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

ProLogis FRANCE IV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Share capital: EUR 200,000.-**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 69.527.

Annual general meeting held in Luxembourg on October 18, 2002

Agenda:

1. Presentation of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.
2. Approval of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.
3. Allocation of the results.
4. Discharge to the managers.
5. Elections
6. Miscellaneous

After duly considering the various items of the agenda, the shareholders resolve:

First resolution

The shareholders take due note of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001 having noted that the accumulated losses of the Company from the previous years are exceeding the share capital.

Second resolution

The sole shareholder of the Company resolves to approve the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001 and resolve, notwithstanding the losses of the Company, not to dissolve the Company and to continue its activities.

Third resolution

The shareholders of the Company resolve to carry forward the profits of the financial year 2001 in the amount of EUR 6,443.- in order to compensate the accumulated losses of the previous years.

Fourth resolution

The shareholders of the Company resolve to grant discharge to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from January 1, 2001 to December 31, 2001.

Fifth resolution

The shareholders of the Company take note that the term of office of the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., will expire on December 31, 2002.

The shareholders therefore resolve that the term of office of ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l. shall not lapse on December 31, 2002 but shall continue for an unlimited period of time.

There being no further business the meeting was closed.

For and on behalf of EUROPEAN FINANCE, S.à r.l.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

P. Cassells

Manager

For and on behalf of EUROPEAN HOLDINGS, S.à r.l.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

P. Cassells

Manager

Excerpt of the resolutions of the Shareholders of the Company taken on October 18, 2002

It was resolved that:

1. Discharge was granted to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from January 1, 2001 to December 31, 2001.

2. The term of office of the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP S.à r.l., which should expire on December 31, 2002, has been extended for an unlimited period of time.

3. The profits have been allocated as follows:

The shareholders decide to carry forward the profit for the year 2001 amounting to EUR 6,443.- in order to compensate the losses of the previous years.

Date: October 18, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Traduction pour les besoins de l'Enregistrement

Extrait des résolutions prises par les actionnaires de la Société le 18 octobre 2002

Il a été décidé que:

1. Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 1^{er} janvier 2001 au 31 décembre 2001.

2. Le mandat du gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., lequel doit expirer le 31 décembre 2002, a été prorogé pour une durée illimitée.

3. Les bénéfices ont été alloués comme suit:

Les actionnaires de la société décident de répartir les bénéfices de l'année 2001 s'élevant à EUR 6.443,- afin de compenser les pertes des années précédentes.

Date: le 18 octobre 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2002, vol. 576, fol. 56, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83479/000/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

LATINCOM S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 82.203.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 63, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 juin 2002

L'Assemblée reconduit les mandats d'administrateurs de Madame Denise Vervaeet et de Monsieur Pierre Schill pour une période venant à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2002.

Elle appelle aux fonctions d'administrateur Madame Joëlle Lietz, employée privée, 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg et aux fonctions de commissaire aux comptes FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg pour la même période.

Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour la société

Signature

(83464/506/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

CLARINA HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 39.040.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2002, vol. 576, fol. 71, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CLARINA HOLDING, S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

SOFINEX S.A.

Société Anonyme

Signature

(83515/783/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

ProLogis FRANCE III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 69.526.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2002, vol. 576, fol. 56, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 novembre 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

(83480/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

ProLogis FRANCE III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 50,000.-

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 69.526.

Annual general meeting held in Luxembourg on October 18, 2002

Agenda:

1. Presentation of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.
2. Approval of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.
3. Allocation of the results.
4. Discharge to the managers.
5. Elections
6. Miscellaneous

After duly considering the various items of the agenda, the shareholders resolve:

First resolution

The shareholders take due note of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.

Second resolution

The shareholders of the Company resolve to approve the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.

Third resolution

The shareholders of the Company resolve to carry forward the profits of the financial year 2001 in the amount of EUR 10,757.- in order to compensate the accumulated losses of the previous years.

Fourth resolution

The shareholders of the Company resolve to grant discharge to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from January 1, 2001 to December 31, 2001.

Fifth resolution

The shareholders of the Company take note that the term of office of the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., will expire on December 31, 2002.

The shareholders therefore resolve that the term of office of ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l. shall not lapse on December 31, 2002 but shall continue for an unlimited period of time.

There being no further business the meeting was closed.

For and on behalf of EUROPEAN FINANCE, S.à r.l.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

P. Cassells

Manager

For and on behalf of EUROPEAN HOLDINGS, S.à r.l.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

P. Cassells

Manager

Excerpt of the resolutions of the Shareholders of the Company taken on October 18, 2002

It was resolved that:

1. Discharge was granted to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from January 1, 2001 to December 31, 2001.

2. The term of office of the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP S.à r.l., which should expire on December 31, 2002, has been extended for an unlimited period of time.

3. The profits have been allocated as follows:

The shareholders decide to carry forward the profit for the year 2001 amounting to EUR 10,757.- in order to compensate the losses of the previous years.

Date: October 18, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Traduction pour les besoins de l'Enregistrement

Extrait des résolutions prises par les actionnaires de la Société le 18 octobre 2002

Il a été décidé que:

1. Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 1^{er} janvier 2001 au 31 décembre 2001.

2. Le mandat du gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à.r.l., lequel doit expirer le 31 décembre 2002, a été prorogé pour une durée illimitée.

3. Les bénéfices ont été alloués comme suit:

Les actionnaires de la société décident de répartir les bénéfices de l'année 2001 s'élevant à EUR 10.757,- afin de compenser les pertes des années précédentes.

Date: le 18 octobre 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2002, vol. 576, fol. 56, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83481/000/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

ALTAWIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 82.528.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 63, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 septembre 2002

L'Assemblée reconduit le mandat des administrateurs pour une période venant à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2002.

Elle appelle aux fonctions de commissaire aux comptes FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg pour la même période.

Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour la société

Signature

(83466/506/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

TICARA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 42.560.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2002, vol. 576, fol. 71, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TICARA HOLDING S.A.

Société Anonyme

SOFINEX S.A.

Société Anonyme

Signature

(83516/783/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

KONATRA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5445 Schengen, 1E, route du Vin.

R. C. Luxembourg B 83.584.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 63, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour la société

Signature

(83468/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

I.N.S. S.A., INTER NETTOYAGE SERVICES, Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-Rue.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2002.

P. Frieders.

(83469/212/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

ProLogis FRANCE XVIII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 74.840.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2002, vol. 576, fol. 56, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

(83482/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

ProLogis FRANCE XVIII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 12,500.-

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 74.840.

Annual general meeting held in Luxembourg on October 18, 2002

Agenda:

1. Presentation of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.
2. Approval of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.
3. Allocation of the results.
4. Discharge to the managers.
5. Elections
6. Miscellaneous

After duly considering the various items of the agenda, the shareholders resolve:

First resolution

The shareholders take due note of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.

Second resolution

The shareholders of the Company resolve to approve the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.

Third resolution

The shareholders of the Company resolve to carry forward the losses of the Company for the financial year 2001 in the amount of € 502.-

Fourth resolution

The shareholders of the Company resolve to grant discharge to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from January 1, 2001 to December 31, 2001.

Fifth resolution

The shareholders of the Company take note that the term of office of the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., will expire on December 31, 2002.

The shareholders therefore resolve that the term of office of ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l. shall not lapse on December 31, 2002 but shall continue for an unlimited period of time.

There being no further business the meeting was closed.

For and on behalf of EUROPEAN FINANCE II, S.à r.l.

ProLogis DIRECTORSHIP, s.à R.L.

Manager

P. Cassells

Manager

For and on behalf of EUROPEAN HOLDINGS II, S.à r.l.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

P. Cassells

Manager

Excerpt of the resolutions of the Shareholders of the Company taken on October 18, 2002

It was resolved that:

1. Discharge was granted to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from January 1, 2001 to December 31, 2001.

2. The term of office of the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP S.à r.l., which should expire on December 31, 2002, has been extended for an unlimited period of time.

Date: October 18, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Traduction pour les besoins de l'Enregistrement

Extrait des résolutions prises par les actionnaires de la Société le 18 octobre 2002

Il a été décidé que:

1. Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 1^{er} janvier 2001 au 31 décembre 2001.

2. Le mandat du gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., lequel doit expirer le 31 décembre 2002, a été prorogé pour une durée illimitée.

Date: le 18 octobre 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2002, vol. 576, fol. 56, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83483/000/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

GIORI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 85.147.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire réunie à Luxembourg le 8 octobre 2002 a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1) L'assemblée prend acte de la démission du commissaire aux comptes, à savoir la société FIN-CONTROLE S.A., ayant son siège social au 13, rue Beaumont, 1219 Luxembourg, en date du 9 juillet 2002. Monsieur Michele Romerio, expert-comptable, demeurant à 6582 Pianezzo-Suisse, est nommé en son remplacement, et ce avec effet au 9 juillet 2002. Il terminera le mandat de son prédécesseur.

2) Décharge pleine et entière est accordée au commissaire sortant.

Luxembourg, le 15 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2002, vol. 576, fol. 55, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83523/693/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

ProLogis FRANCE XXV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 78.275.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2002, vol. 576, fol. 56, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 novembre 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

(83484/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

ProLogis FRANCE XXV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 12,500.-

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 78.275.

Annual general meeting held in Luxembourg on October 18, 2002

Agenda:

1. Presentation of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.
2. Approval of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.
3. Allocation of the results.
4. Discharge to the managers.
5. Miscellaneous

After duly considering the various items of the agenda, the shareholders resolve:

First resolution

The shareholders take due note of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.

Second resolution

The shareholders of the Company resolve to approve the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.

Third resolution

The shareholders of the Company resolve to carry forward the losses of the Company for the extended financial year 2001 in the amount of € 1,413.-.

Fourth resolution

The shareholders of the Company resolve to grant discharge to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from October 12, 2000 to December 31, 2001.

There being no further business the meeting was closed.

For and on behalf of EUROPEAN FINANCE II, S.à r.l.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

P. Cassells

Manager

For and on behalf of EUROPEAN HOLDINGS II, S.à r.l.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

P. Cassells

Manager

Excerpt of the resolutions of the Shareholders of the Company taken on October 18, 2002

It was resolved that:

Discharge was granted to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from October 12, 2000 to December 31, 2001.

Date: October 18, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Traduction pour les besoins de l'Enregistrement

Extrait des résolutions prises par les actionnaires de la Société le 18 octobre 2002

Il a été décidé que:

Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 12 octobre 2000 au 31 décembre 2001.

Date: le 18 octobre 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2002, vol. 576, fol. 56, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83485/000/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

ProLogis FRANCE XXIII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 78.123.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2002, vol. 576, fol. 56, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

(83486/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

ProLogis FRANCE XXIII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 12,500.-

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 78.123.

Annual general meeting held in Luxembourg on October 18, 2002

Agenda:

1. Presentation of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.
2. Approval of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.
3. Allocation of the results.
4. Discharge to the managers.
5. Miscellaneous

After duly considering the various items of the agenda, the shareholders resolve:

First resolution

The shareholders take due note of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.

Second resolution

The shareholders of the Company resolve to approve the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.

Third resolution

The shareholders of the Company resolve to carry forward the losses of the Company for the extended financial year 2001 in the amount of € 1,837.-.

Fourth resolution

The shareholders of the Company resolve to grant discharge to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from September 29, 2000 to December 31, 2001.

There being no further business the meeting was closed.

For and on behalf of EUROPEAN FINANCE II, S.à r.l.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

P. Cassells

Manager

For and on behalf of EUROPEAN HOLDINGS II, S.à r.l.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

P. Cassells

Manager

Excerpt of the resolutions of the sole Shareholder of the Company taken on October 18, 2002

It was resolved that:

Discharge was granted to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from September 29, 2000 to December 31, 2001.

Date: October 18, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Traduction pour les besoins de l'Enregistrement

Extrait des résolutions prises par les actionnaires de la Société le 18 octobre 2002

Il a été décidé que:

Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 29 septembre 2000 au 31 décembre 2001.

Date: le 18 octobre 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2002, vol. 576, fol. 56, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83487/000/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

LAUZA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 82.450.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 67, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

Signatures

(83508/009/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.

LAUZA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 82.450.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 30 mai 2002 à 11.00 heures à Luxembourg

L'Assemblée décide de renouveler le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes pour une nouvelle durée de un an.

Leur mandat viendra à échéance lors de la prochaine assemblée qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2002.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 67, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(83512/009/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2002.
